

DEUX ANS APRES SA CREATION, France gaz renouvelables FAIT LE POINT SUR SON ACTION, RECONDUIT SES DEUX CO-PRESIDENTS ET ANNONCE PLUSIEURS CHANTIERS EN FAVEUR DE LA METHANISATION

Paris, le 1^{er} juillet 2020 – Lors de sa dernière assemblée générale et deux ans après sa création, France gaz renouvelables dresse le bilan de ses actions en faveur de la méthanisation et fixe des ambitions claires pour développer ce gaz renouvelable au sein des territoires. Par ailleurs, l'association annonce également la réélection de ses deux co-présidents, Olivier DAUGER et Jacques-Pierre QAAK, tous deux agriculteurs. Cette continuité de gouvernance traduit la volonté de poursuivre le travail visant à tisser un écosystème unique réunissant monde agricole et monde de l'énergie autour d'une volonté commune au service de la promotion des gaz verts dans le mix énergétique français. Enfin, France gaz renouvelables révèle les derniers chiffres de l'évolution de la méthanisation en France avec une progression incontestable, mais dont le rythme reste encore ralenti par un cadre législatif et réglementaire qui doit encore évoluer, au service d'une véritable transition énergétique.

France gaz renouvelables : deux ans d'actions au service de la méthanisation

Convaincue que la méthanisation représente un levier incontournable pour plus d'indépendance énergétique et moins d'impacts environnementaux, France gaz renouvelables a multiplié durant ces derniers 24 mois, les actions à destination des décideurs, du grand public, des experts de l'énergie et du monde agricole. Ainsi, l'association a participé à plusieurs grands rendez-vous tant sectoriels que grand public comme Biogaz Europe à Nantes ou encore le Salon International de l'Agriculture. Par ailleurs, France gaz renouvelables a multiplié les temps et outils pour partager son expertise unique et plurielle, car agricole et énergétique, notamment à travers sa contribution au site www.infométha.org, lors de rendez-vous avec plusieurs parlementaires et via son suivi et sa participation à plusieurs études (*Externalités positives de la méthanisation dans le cadre du Contrat Stratégique de Filière, ACV ...*).

Plus récemment, France gaz renouvelable a également publié ses quatre propositions pour soutenir le plan de relance post-pandémie : libérer les capacités de production ; permettre plus d'investissement en faveur du raccordement ; autoriser le mécanisme Méthaneuf dans les programmes de construction de logements neufs ; soutenir la compétitivité et l'innovation en faveur des objectifs de transition énergétique et d'économie circulaire.

M. Olivier DAUGER et M. Jacques-Pierre QAAK, renouvelés dans leur fonction de coprésident

A la tête de la coprésidence de l'association depuis sa création, Olivier DAUGER, agriculteur dans l'Aisne, Président de la Chambre d'agriculture des Hauts de France, référent climat-énergie de la FNSEA et Jacques-Pierre QAAK, agriculteur méthaniseur en Seine-et-Marne et membre fondateur de l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF) sont renouvelés dans leur fonction. Pour France gaz renouvelables, ces renouvellements de mandats, pour une durée de deux ans, traduisent une véritable continuité de son action en faveur de la méthanisation.



[Retrouvez la vision et la feuille de route d'Olivier DAUGER et de Jacques-Pierre QAAK, en cliquant sur l'image.](#)
Bénéfices de la méthanisation, environnement, Accords de Paris, Investissements de raccordement, pédagogie...

Le futur proche : une présence lors des grands rendez et une étude de référence pour début 2021

Cette démarche d'information et de pédagogie autour des gaz renouvelables, notamment de la méthanisation, devrait connaître lors des prochains mois une accélération notable afin de démontrer aux politiques et à l'opinion publique des réels bénéfices d'une production d'énergie territoriale et reposant sur l'économie circulaire afin que les prochaines évolution législatives et réglementaires soient plus ambitieuses que la dernière PPE ou SNBC. Ainsi, France gaz renouvelables confirme d'ores-et-déjà ses participations à la prochaine Expo Biogaz de septembre 2020 à Lille ainsi qu'au Salon Internationale de l'Agriculture 2021.

Mais pour aller plus loin, l'association annonce la prochaine parution, en janvier 2021, d'une des plus importantes études consacrées aux externalités positive de la méthanisation sur les territoires. Quatre grands items (*Gaz à effet de serre, eau, déchets, résilience des exploitations agricoles*) seront ainsi passés au crible des groupes de travail de l'association et les résultats validés par un comité scientifique indépendant.

EN QUELQUES CHIFFRES : La méthanisation en France, en 2020

- 123 méthaniseurs injectent du biométhane les réseaux de gaz naturel (vs 88 en 2019).
- Leur capacité s'élève à 2,5 TWh/an (vs 1,4TWh/an en 2019)
- Points d'injection de biométhane : le « Top 4 » des Régions en 2020 :
 - Grand-Est : 24
 - Bretagne : 20
 - Hauts-de-France : 17
 - Ile-de-France : 17
- A date, plus de 1000 projets de méthaniseurs sont en attente pour une capacité de 25TWhTWh/an.

Sources : GRTgaz / Ministère de la Transition écologique et solidaire / France gaz renouvelables

Pour Olivier DAUGER, Co-Président de France gaz renouvelables « Je suis très honoré d'être reconduit aux côtés de Jacques-Pierre dans mes fonctions. Ce renouvellement est, pour moi, la preuve qu'agriculteurs et énergéticiens peuvent avancer ensemble au bénéfice d'une cause aux multiples externalités positives. Mon ambition pour ce mandat à venir est clairement de faire comprendre au plus grand nombre que la méthanisation représente un potentiel important et vertueux pour atteindre ses objectifs de transition environnementale et d'indépendance énergétique. »

Pour Jacques-Pierre QUAACK, Co-Président de France gaz renouvelables « Cette réélection, en plus de me permettre de continuer à travailler en symbiose avec Olivier, représente une opportunité immanquable pour poursuivre le travail initié depuis deux ans et surtout, intensifier nos démarches et initiatives en faveur d'une énergie du « bon sens ». En effet, la méthanisation, c'est l'union unique des bénéfices environnementaux, sociétaux et économiques. A l'heure du plan de relance, la filière du biométhane incarne donc une chance pour nos territoires. »

À propos de France gaz renouvelables : Créée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, Biogaz vallée®, Coénove, les Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, le Club Biogaz ATEE, Eiffel gaz vert, la FNCCR, France biométhane, GRDF, GRTgaz, Storengy, Swen Capital Partners et Terega. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français. Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique. Pour en savoir plus : www.gazrenouvelables.fr / [@GazRenouvFrance](https://twitter.com/GazRenouvFrance)

Contact presse : A+ Conseils

Christelle ALAMICHEL – 06 31 09 03 83 – calamichel@gmail.com

Xavier YVON – 06 88 29 72 37 – yvon_xavier@yahoo.fr